

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 4 juillet 2008

N° CP-2008-8-1-29

Service instructeur
COMMANDE PUBLIQUE

Service consulté
DAR

COMMANDE PUBLIQUE

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'autoriser la signature de décisions de résiliation de marchés.

Conformément au Code des Marchés Publics, votre Assemblée doit approuver la décision de résiliation et m'autoriser à signer les documents correspondants.

Point 1 :

Direction de l'Architecture :

MARCHE N° : 343/05 Notifié le 27/06/2005

Titulaire : NORISKO CONSTRUCTION
13c avenue Valparc
68440 HABSHEIM

Objet : Réfection de la cour arrière, du sol de l'externat et de 4
logements au Collège François VILLON à MULHOUSE

Lot n° : 1 – mission de contrôle technique

Montant € TTC : 6 066.11

Proposition de décision de résiliation : Résiliation du marché sans qu'il y ait lieu au versement de quelque indemnité que se soit, la Société NORISKO CONSTRUCTION n'ayant pas été sollicitée pour la réalisation de la mission de contrôle technique dans le cadre de cette opération.

Point 2 :

Direction de l'Architecture :

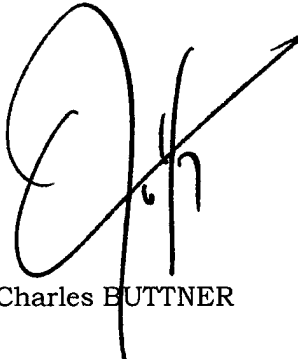
MARCHE N° : 344/05	Notifié le 27/06/2005
---------------------------	------------------------------

Titulaire :	ACE BTP Rue Lavoisier 52800 NOGENT
Objet :	Réfection de la cour arrière, du sol de l'externat et de 4 logements au Collège François VILLON à MULHOUSE
Lot n° :	2 – mission de coordination SPS niveau 2
Montant € TTC :	2 055.93

Proposition de décision de résiliation : Résiliation du marché sans qu'il y ait lieu au versement de quelque indemnité que se soit, la Société ACE BTP n'ayant pas été sollicitée pour la réalisation de la mission de coordination SPS de niveau 2 dans le cadre de cette opération.

Il est proposé à votre commission de réserver une suite favorable à la passation des décisions de résiliation des marchés selon les conditions décrites ci-dessus et m'autoriser à signer les documents correspondants.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER